

Cercle de la Voile de Grandson
Critérium International de Corsaires

Grandson – du 25 au 27 mai 2006

Avis de course

1. Lieu et dates

Le critérium se déroulera du jeudi 25 au samedi 27 mai 2006 devant Grandson

2. Organisateur

- Cercle de la Voile de Grandson, CP 32, 1422 Grandson
fax +41244450641, E-Mail: cvg2 @bluewin.ch
- Président du comité d'organisation: Gilbert Despland CP 14
Téléphone +41794085412 1422 Grandson
- Président du comité de course: Jacky Roulet rue haute 15
Téléphone +41244453370 1422 Grandson
- Président du Jury: Serge Jordan rue de la plaine
1400 Yverdon les bains

En collaboration avec l'association de L'ASCORSAIRE

3. Règles

La régata sera régie par :

- 3.1 les "règles" telles que définies dans les Règles de Course à la Voile 2005 – 2008, y compris les prescriptions additionnelles de Swiss Sailing.
- 3.2 L'ordonnance sur la navigation dans les eaux suisses et ses amendements locaux.
- 3.3 En cas de litige c'est la langue française qui fait foi.

4. Admission

- 4.1 Le critérium est ouvert aux bateaux admis par la série.
- 4.2 Les participants doivent être membres d'un club affilié à l'ISAF. Pour les participants suisses, les directives de Swiss Sailing font foi.

5. Publicité

- 5.1 L'épreuve est une manifestation de catégorie C (voir Annexe 1 des RCV et les Directives d'application de Swiss Sailing à la « Regulation » 20 de l'ISAF).

6. Inscriptions

- 6.1 L'inscription doit se faire avec le formulaire ci-joint et être accompagnée des documents suivants:
Carte de Swiss Sailing ou licence
Autorisation de port de publicité pour la catégorie C
- 6.2 Finances : CHF 50.- pour les embarcations suisses, à régler sur place à la confirmation.
Pour les étrangers, pris en charge par l'ascorsaire.

7. **Programme**

7.1 Horaires :

22-24 mai	16h à 21h	Grutage
25 mai	07h30 à 12h	Grutage, confirmation d'inscription et remise des instructions de course
	13h	Briefing
	13h30	A disposition du C.C
26 mai	09h	A disposition du C.C
27 mai	09h	A disposition du C.C
	16h30	Dernier signal d'attention possible
		Proclamation des résultats dès que possible

7.2 **Nombre de courses:**

Il est prévu de courir 6 courses dont si possible une au long cours

8. **Jauge**

8.1 Néant

9. **Classement**

9.1 Le système de classement "a minima" de l'annexe A des RCV s'appliquera.

10. **Prix**

10.1 Les prix suivants seront attribués : Prix au vainqueur, prix souvenir à chaque embarcation

11. **Amarrages et places de parc**

11.1 *Chaque bateau se verra attribuer une place d'amarrage selon les instructions du garde-port.*

11.2 *L'emploi de la grue se fera exclusivement par des membres du club ou par le garde-port. La mise à l'eau ou la sortie avant ou après le championnat se fera sur réservation auprès du garde-port, tél. n° +41792169520*

11.3 *Une place de parc est prévue pour les remorques et celles-ci devront être impérativement déposées à cet endroit.*

12. **Bateaux d'accompagnement**

12.1 *Les bateaux d'accompagnement doivent être enregistrés avant la manifestation et sont soumis aux instructions de l'autorité organisatrice. Les éventuelles autorisations de la police de la navigation seront demandées par l'organisation du championnat.*

12.2 *Les bateaux sont inclus dans le dispositif de sécurité du championnat.*

13. **Responsabilités et assurances**

13.1 Les concurrents participent à la régate à leurs propres risques (règle 4 des RCV, Décision de courir). L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régate, aussi bien avant, pendant, qu'après la régate.

13.2 Chaque bateau participant doit détenir une assurance valide en responsabilité civile et valable en compétition.

14. **Informations pour les participants**

Hébergement : Liste des hôtels, Liste des campings, Auberge de jeunesse
www.corsaire.ch/regatissima

Office du tourisme : Office du tourisme
CH – 1422 Grandson
Tel.: +41244456060
E.mail: info@terroir-région-grandson.ch